

## **Séance du lundi 30 janvier**

- Le conseil Municipal s'oppose au transfert de la compétence « Urbanisme » à la Communauté de Communes.
- Le programme de travaux en forêt proposé par l'ONF est accepté : Eclaircie dans les parcelles 2, 3, 4, 16. Coupe « à blanc » dans les parcelles 18 et 19.
- Coût des travaux en forêt en 2017 : 3825 €
- Le programme des travaux 2017 est esquissé : Rénovation du bâtiment de la grange de l'ancien presbytère, voirie route de la Saône, transfert des eaux usées du hameau de la gare, une allée au cimetière...

La commune accueillera l'arrivée de la première étape de la ronde de Haute-Saône samedi 8 avril. Un partenariat sera établi avec l'Amicale...